



MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 3 LANGUES GERMANIQUES (P3-S3)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette codiplomation avec l'ULiège a pour objectif de développer chez les futur·e·s enseignant·e·s les compétences indispensables à l'exercice du métier de professeur·e d'anglais-néerlandais ou d'anglais-allemand, de la troisième primaire à la troisième secondaire du Tronc Commun.

DESCRIPTION DU MÉTIER

Le·a professeur·e de langues germaniques exerce un métier qui lui permet de déployer quotidiennement quatre grandes compétences. Premièrement, il·elle est un·e acteur·trice institutionnel·le, social·e et culturel·e capable d'intégrer la diversité et la citoyenneté, pour faire de l'école un lieu d'apprentissage dans un climat positif. Il·elle véhicule les cultures propres aux langues qu'il·elle enseigne et l'ouverture nécessaire à la rencontre avec l'autre. Deuxièmement, il·elle est membre d'une équipe avec laquelle il·elle collabore, échange, pour en améliorer la dynamique collective. Troisièmement, il·elle est un·e accompagnateur·trice des apprentissages linguistiques de ses élèves. Il·elle maîtrise deux langues germaniques et parle à ses élèves presque exclusivement en langue cible. Il·elle maîtrise également les compétences pédagogiques nécessaires à la gestion des classes et des apprentissages. Enfin, il·elle s'appuie sur les recherches scientifiques pour analyser sa pratique, réguler son enseignement et se développer professionnellement tout au long de sa carrière.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement articulent théorie et pratique et permettent d'approfondir les connaissances linguistiques et culturelles propres aux deux langues choisies par l'étudiant·e, tout en développant des compétences pédagogiques.

La formation linguistique proposée est complète et exigeante. Par conséquent, il est indispensable que les étudiant·e·s possèdent, au départ, le minimum essentiel pour comprendre et s'exprimer correctement dans la langue : prononciation satisfaisante, maîtrise des compétences (écouter, parler, lire, écrire), maîtrise des structures grammaticales et du vocabulaire définis pour l'enseignement secondaire supérieur.

La formation progressive à l'enseignement commence dès le Bac 1 au cours des stages et des activités de formation professionnelle. Au fil du cursus, les stages sont de plus en plus conséquents, concernent les différents niveaux d'enseignement (secondaire et primaire) et poursuivent des objectifs de plus en plus poussés jusqu'à la prise en compte des besoins de tous les élèves, en ce compris ceux liés aux difficultés et troubles des apprentissages. Au Master, le stage long de plusieurs mois permet d'intégrer toutes les compétences du métier, en particulier celles liées à la collaboration au sein d'une équipe éducative.

Une multiplicité de projets et de voyages linguistiques nourrissent les apprentissages et sont une grande richesse dans le parcours des étudiant·e·s : activités linguistiques, voyages de section et séjours linguistiques jalonnent la formation jusqu'à la possibilité, au Master, de partir en Erasmus durant un quadrimestre.

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 3 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur·e·s enseignant·e·s de développer des compétences de chercheur·euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant·e·s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant·e·s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant·e·s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maîtrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maîtrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant·e·s auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur·e·s élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1 – Section 3 : Langues germaniques

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri	Pg
PGenSt	Pédagogie et stage d'observation			PLL3101	Q1+Q2	5
	3	Pédagogie générale	24	PLL3101-a		
		Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine - Q1)	12	PLL3101-b		
AFP-1	Activités de formation professionnelle 1			PLL3102	Q1+Q2	14
	7	Ateliers de formation professionnelle	72	PLL3102-a		
		Techniques de communication orale	12	PLL3102-b		
LgASt	16	Anglais : langue et didactique, culture et projet linguistique (dont stage linguistique - 2 semaines au Q2)	192	PLL3103	Q1+Q2	23
LgBSt	16	Néerlandais ou Allemand : langue et didactique, culture et projet linguistique (dont stage linguistique - 2 semaines au Q2)	192	PLL3104	Q1+Q2	27 31
ML-1	5	Maîtrise de la langue dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	60	PLL3105	Q1+Q2	35
Equi (ULiège)	Équité (unité d'enseignement portée par l'Université de Liège)			PLL3106	Q1	39
	5	Philosophie de l'éducation	30	PLL3106-a		
		Sociologie de l'éducation		PLL3106-b		
		Introduction à l'équité des systèmes scolaires		PLL3106-c		
Iden	Identité enseignante			PLL3107	Q1	43
	3	L'enseignant, acteur culturel	12	PLL3107-a		
		L'enseignant, acteur social	12	PLL3107-b		
		L'enseignant, acteur institutionnel	12	PLL3107-c		
PDev	2	Psychologie du développement	24	PLL3108	Q1	55
PApp	2	Psychologie des apprentissages	24	PLL3109	Q2	59
Tpe-1	1	Technopédagogie	12	PLL3110	Q2	63

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et stage d'observation	
Alias : PGenSt	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLLG3101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (Angl.-Néerl.-All.)		Nombre global d'heures présentesielles : 36 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Violeta MONTANA PERAL (violeta.montana@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Pédagogie générale
- [Activité 2](#) : Stage d'observation-sensibilisation

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Faire la preuve de la maîtrise des savoirs et savoir-faire pédagogiques travaillés au cours de pédagogie générale ;
- Mobiliser ces savoirs et savoir-faire ainsi que de savoirs linguistiques pour analyser l'environnement organisationnel de l'école, interagir avec les collègues, la direction et les élèves, communiquer de manière adéquate à l'oral et à l'écrit à l'école et dans le rapport de stage, rédiger des préparations de leçons observées, mener une observation et une analyse critique de pratiques d'enseignement et de leur impact sur les élèves dans une perspective d'efficacité et d'équité, se positionner par rapport à la perspective d'exercer un jour le métier.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation à et par la communication : communication verbale et non-verbale en situation professionnelle (notamment au travers de l'observation des gestes efficaces de l'enseignant (Bocquillon, 2019)

Formation à et par la pratique : articulation théorie - pratique à travers l'observation de pratiques, mise en œuvre d'actions éducatives et régulation de ces dernières dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées : les notions théoriques abordées au cours seront mises en relation avec le stage d'observation. En outre, la préparation au stage et le rapport serviront de support aux notions abordées.

Formation didactique et pédagogique :

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- approche évolutive et accompagnement personnalisé
- gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de co-intervention pédagogique
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée
- travail collaboratif
- fonctions et formes de l'évaluation

Dans chacun des axes, une attention constante est portée au genre, à la gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) et à la prévention au harcèlement.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGenSt	*	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les compétences susmentionnées seront évaluées de façon intégrée par l'examen de pédagogie et le rapport de stage.

* Un feedback individualisé sera remis aux étudiant.e.s concernant le rapport de stage, ciblant une partie des compétences mobilisées dans l'UE.

L'évaluation écrite finale inclura le travail réalisé durant l'année et réalisera la synthèse des compétences développées.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3		- Langues germaniques	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et stage d'observation	
Alias : PGenSt	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles :	24 h	A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Chapitre 1: Définitions de concepts pédagogiques fondamentaux
- Chapitre 2: La préparation d'une leçon et les objectifs opérationnels: Pourquoi et Comment faire?
- Chapitre 3 : La gestion de classe et la gestion des apprentissages ou Quels sont les gestes professionnels de l'enseignant ?
- Chapitre 4 : Les premiers moments avec la classe ou Comment entrer en interaction avec un groupe d'élèves ?
- Chapitre 5 : La motivation scolaire ou Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ?
- Chapitre 6 : Trois niveaux d'intentions pédagogiques : Finalités, Compétences et Objectifs opérationnels
- Chapitre 7 : Structurer un cours : Comment planifier et préparer à long et moyen terme ?

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire la preuve de la maîtrise des savoirs et savoir-faire pédagogiques travaillés au cours de pédagogie générale ;
- Mobiliser ces savoirs et savoir-faire ainsi que de savoirs linguistiques pour analyser l'environnement organisationnel de l'école, interagir avec les collègues, la direction et les élèves, rédiger des préparations de leçons observées, mener une observation et une analyse critique de pratiques d'enseignement et de leur impact sur les élèves dans une perspective d'efficacité et d'équité, se positionner par rapport à la perspective d'exercer un jour le métier.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2017). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école, Montréal : Chenelière Education

Bocquillon, M., Derobertmasure, A., & Demeuse, M. (2019). Guide pour analyser les pratiques de classe. Working papers de l'INAS, 11/2019.

Bouffard, Th., & Vezeau, C. (2010). Intention d'apprendre, motivation et apprentissage autorégulé : le rôle de la perception de compétence et des émotions. In M. Crahay, & M. Dutrévis (Eds.), Psychologie des apprentissages scolaires. Bruxelles : de boeck.

Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre. Paris : Puf.

Crahay, M. (2007). Peut-on lutter contre l'échec scolaire ? (3è édition). Bruxelles : De Boeck

de Vecchi, G. (2004). Aider les élèves à apprendre. Paris : Hachette Education

Fagnant, A. (2012). Psychologie éducationnelle de l'adolescent et du jeune enfant. Notes de cours pour l'AESS non publiées, année académique 2012-2013. Liège : ULG.

Galand, B. (2011). Avoir confiance en soi. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre. Paris : Puf.

Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages. Bruxelles : De Boeck.

Houssaye, J. (1993). La pédagogie: une encyclopédie pour aujourd'hui. Paris : ESF Editeur.

Martineau, S., & Gauthier, C. (1999). La gestion de classe au cœur de l'effet enseignant. Revue des Sciences de l'Education, 25 (3), p. 467-496.

Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière Education.

Papillon, X. (2003). Gérer la classe, une compétence à développer. Chronique sociale - Pédagogie/formation.

Perrenoud, P. (2001). Développer des compétences dès l'école ? In P. Perrenoud (Ed.), Porquê construir competências a partir da escola? Desenvolvimento da autonomia e luta contra as desigualdades. Porto : ADA Editores.

Raynal, F., & Rieunier, A. (1997). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Paris : E.S.F.

Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre pour choisir nos pratiques. Bruxelles : De Boeck.

Tardif (1994). Pour un enseignement stratégique. Montréal : Editions Logiques

Divers décrets FWB et référentiels de compétences

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☒ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECH.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Langues germaniques	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et stage d'observation	
Alias : PGenSt	Langue d'enseignement : ☐ Français ☐ Autre (Angl.-Néerl.-All.)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles :	12 h	A.A. : Stage d'observation-sensibilisation	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

=> Effectuer un stage d'observation/ sensibilisation de 12h au Q1 et rédiger un rapport de stage dans lequel les étudiants mèneront une réflexion afin de :

- Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus d'élève).
- Prendre conscience des différents aspects constituant la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante.

=> Rédiger des préparations de leçons observées en français et en langue cible.

=> Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie,

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Faire la preuve de la maîtrise des savoirs et savoir-faire pédagogiques travaillés au cours de pédagogie générale et mobiliser ces savoirs et savoir-faire ainsi que de savoirs linguistiques pour analyser l'environnement organisationnel de l'école, interagir avec les collègues, la direction et les élèves, communiquer de manière adéquate à l'oral et à l'écrit à l'école et dans le rapport de stage, rédiger des préparations de leçons observées, mener une observation et une analyse critique de pratiques d'enseignement et de leur impact sur les élèves dans une perspective d'efficacité et d'équité, se positionner par rapport à la perspective d'exercer un jour le métier.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Diapositives du cours
Syllabus de pédagogie
Projet pédagogique du lieu de stage

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités de formation professionnelle 1	
Alias : AFP-1	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLLG3102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (Angl.-Néerl.-All.)		Nombre global d'heures présentiellles : 84 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Violeta MONTANA PERAL (violeta.montana@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 2](#) : Techniques de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de

- Rédiger une préparation de leçon et des objectifs opérationnels
- Planifier et gérer l'enseignement du vocabulaire
- Planifier et gérer des compréhensions à l'audition et à la lecture
- Planifier, gérer, analyser des micro-leçons d'enseignement du vocabulaire et de CA ou CL
- Analyser l'environnement organisationnel de l'école et planifier, gérer, analyser des moments d'enseignement dans le cadre des pratiques hebdomadaires (ou observer et analyser des moments d'enseignement)

en étant attentif aux techniques de communication orale dans les langues cibles

Savoir-faire visés et impliqués dans ces compétences : observer, rédiger des préparations et des objectifs opérationnels en respectant les modèles donnés (et donc pouvoir identifier les étapes d'une leçon, utiliser la didactique du vocabulaire et de la compréhension à l'audition et à la lecture, utiliser le référentiel de langues modernes du Tronc commun, utiliser des manuels scolaires de langues germaniques ; se présenter devant une classe.

Attitudes visées et impliquées dans ces compétences : tester sa motivation par rapport au métier, adopter une attitude réflexive par rapport à sa pratique et réguler son action, sens des responsabilités vis-à-vis des maîtres de stage et des élèves, rigueur et organisation du travail, esprit critique, créativité, esprit d'initiative, collaboration, ...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation à et par la communication :

- communication verbale et non-verbale en situation professionnelle (notamment au travers de l'observation des gestes efficaces de l'enseignant (Bocquillon, 2019) et de l'AA de TCO).

Formation à et par la pratique :

- articulation théorie - pratique à travers l'observation de pratiques, mise en œuvre d'actions éducatives et régulation de ces dernières dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées. En outre, l'UE s'articule autour de la mise en situation de moments d'enseignement et de la préparation et l'analyse de pratiques hebdomadaires.

Formation didactique et pédagogique :

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- approche évolutive et accompagnement personnalisé
- gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de co-intervention pédagogique
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée
- travail collaboratif
- fonctions et formes de l'évaluation

Dans chacun des axes, une attention constante est portée au genre, à la gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) et à la prévention au harcèlement.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-1	0	0	0	100 %	0	0	Report	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La note pour le travail annuel comprend :

- La présence aux AFP, le respect des consignes concernant les travaux à réaliser durant l'année et le respect des attitudes professionnelles vis-à-vis des condisciples, des professeurs, des maîtres de stage et des écoles de stage ;
- La micro-leçon écrite et, surtout, orale (au besoin améliorée lors d'une seconde prestation);
- Le rapport des pratiques hebdomadaires organisé et rédigé selon les consignes.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3		- Langues germaniques
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Activités de formation professionnelle 1	
Alias : AFP-1	Langue d'enseignement : ☐ Français ☐ Autre (Angl.-Néerl.-All.)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

AFP : Les ateliers de formation professionnelle sont organisés selon 5 modules :

Module 1 : Observer et rédiger une préparation de leçon et des objectifs opérationnels

Module 2 : Enseigner/faire apprendre du vocabulaire

Module 3 : Planifier et gérer des compréhensions à l'audition et à la lecture

Module 4 : Planifier, gérer, analyser des micro-leçons d'enseignement du vocabulaire et de CA ou CL

Module 5 : Planifier, gérer, analyser des moments d'enseignement dans le cadre des pratiques hebdomadaires (ou observer et analyser des moments d'enseignement)

Dans le cadre des stages et des pratiques hebdomadaires, il y aura des journées d'observation et de pratique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de

- Rédiger une préparation de leçon et des objectifs opérationnels
- Planifier et gérer l'enseignement du vocabulaire
- Planifier et gérer des compréhensions à l'audition et à la lecture
- Planifier, gérer, analyser des micro-leçons d'enseignement du vocabulaire et de CA ou CL
- Analyser l'environnement organisationnel de l'école et planifier, gérer, analyser des moments d'enseignement dans le cadre des pratiques hebdomadaires (ou observer et analyser des moments d'enseignement)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☒ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☒ Autres : Référentiel de Langues modernes du Tronc commun | |

Sources bibliographiques principales

Référentiel de Langues modernes, Tronc commun ;
Syllabus de Pédagogie générale
Divers manuels scolaires utilisés dans l'enseignement des langues germaniques

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☒ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☒ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : Anglais et Néerlandais ou Allemand en fonction de l'option de l'étudiant

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Langues germaniques	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités de formation professionnelle 1	
Alias : AFP-1	Langue d'enseignement : ☐ Français ☐ Autre (Angl.-Néerl.-All.)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de Technique de communication orale se divisera en plusieurs modules.

Les différents modules seront consacrés à la réflexion et à la pratique de techniques visant à améliorer la communication orale de l'enseignant en classe.

Les thématiques abordées seront : les divers contextes de prise de parole en classe, les techniques de fixation orale du vocabulaire, comment donner des consignes, reformuler, donner un feedback aux élèves, comment corriger les élèves, comment travailler sur les indices paraverbaux (intonation, intensité, articulation etc.) et le langage non-verbal et corporel.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Différencier les divers contextes de prises de parole en classe
- Élaborer des exercices oraux efficaces visant à la fixation du vocabulaire en classe
- Donner des consignes, un feedback, reformuler et corriger les élèves de manière efficace
- Être attentif aux différents indices paraverbaux et au langage non-verbal

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☒ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☒ Autres : Référentiel | |

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☒ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☒ Autre : Anglais, Néerlandais, Allemand

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales		Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois			Cadre européen de certification : niveau 7		1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3			- Langues germaniques		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Anglais: langue et didactique, culture, projet linguistique (dont stage)			
Alias : LgAST	Crédit(s) :	ECTS	Acronyme info : PLLG3103		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)					
Langue d'enseignement : ☒ Français ☒ Autre > Anglais			Nombre d'heures présentesielles : 192 h		
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Valentina DUMINUÇO (valentina.duminuco@hech.be)					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☒ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☒ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette unité d'enseignement est de permettre aux étudiants de perfectionner leur maîtrise de la langue afin d'atteindre un niveau suffisant sur les plans linguistique, culturel et comportemental pour donner des leçons dans la langue cible lors des stages du Bloc 2. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- Citer, reformuler, utiliser, analyser et synthétiser les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Définir, expliquer et utiliser les mots de vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- S'exprimer oralement sans erreur de prononciation majeure et de façon fluide ainsi que de comprendre la phonétique et de s'en servir à bon escient.
- Transcrire et analyser des documents audio authentiques.
- Résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation anglophone.
- Rédiger en adaptant le style et le registre.
- Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience de stage linguistique.

Contenu de l'activité

Anglais : langue et didactique, culture et projet linguistique (dont stage linguistique)

Le cours d'anglais est construit comme suit :

1. Grammaire : étude systématique de la grammaire en autonomie et pendant les cours, notamment à travers l'élaboration de synthèses
2. Vocabulaire : enrichissement lexical en autonomie suivi d'une vérification et d'un approfondissement pendant les cours
3. Prononciation : théorie et exercices sur la phonétique et la prononciation
4. Transcription : travail au laboratoire de langues à partir de matériel authentique
5. Littérature : lecture de romans et de textes littéraires anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
6. Talking points : analyse, explication et discussion basées sur des documents authentiques
7. Civilisation : étude d'aspects civilisationnels anglophones
8. Writing skills : développement des compétences rédactionnelles

Dans le cadre du stage linguistique qu'ils effectueront en Flandre, aux Pays-Bas ou en Allemagne, les étudiants rendront un rapport rédigé en anglais.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1 : Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline :
Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

English Grammar In Use Fifth Edition With Answers, R. Murphy.
English Vocabulary In Use Pre-intermediate & Intermediate Fourth Edition, S. Redman.
Ship Or Sheep?, A. Baker.
What's What?, J.P. Steevens.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☒ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgASt	0	0	10 %	10 %	40 %	40 %	Report	40 %	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'axe de 10% relatifs à l'examen oral évalué en janvier pourra être repassé en session de juin en cas d'échec en janvier moyennant une annonce claire au titulaire du cours au plus tard 15 jours avant la session tandis qu'il devra forcément être repassé en seconde session en cas d'échec en janvier ou en juin.

Toute absence à un test ou un exposé non justifiée par un certificat médical sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test ou cet exposé.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre : Anglais

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Néerlandais: langue et didactique, culture, projet linguistique (dont stage)	
Alias : LgBST	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLLG3104	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☒ Autre (Néerlandais)		Nombre d'heures présentesielles : 192 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Daphné GUILLAUME (daphne.guillaume@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☒ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants de perfectionner leur maîtrise de la langue afin d'atteindre un niveau suffisant sur les plans linguistique, culturel et comportemental pour donner des leçons dans la langue cible lors des stages du Bloc 2.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

- citer, reformuler, utiliser, analyser et synthétiser les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- comprendre, analyser, appliquer, expliquer et justifier les principes d'orthographe.
- définir, expliquer et utiliser le vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- s'exprimer oralement sans erreur de prononciation ou d'accentuation majeure et de façon fluide ainsi que de comprendre la phonétique et de s'en servir à bon escient.
- transcrire et analyser des documents audio authentiques.
- résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire ou informatif, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation néerlandophone.
- écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience de stage linguistique.

Contenu de l'activité

L'étudiant doit posséder, au départ, le « minimum essentiel » pour comprendre et s'exprimer correctement dans la langue. Sa prononciation doit être satisfaisante et il est fortement recommandé qu'il maîtrise les 4 compétences – écouter, parler, lire, écrire – ainsi que les structures grammaticales et le vocabulaire tels que définis dans les programmes de l'Enseignement Secondaire Supérieur. Un séjour préalable à l'étranger est conseillé.

Le cours de néerlandais est construit comme suit

1. Grammaire : comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes de la syntaxe oralement et par écrit dans des situations de production ou de réception, d'utiliser la terminologie grammaticale néerlandaise
2. Orthographe : comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes des règles d'orthographe et de la prosodie
3. Audition :
 - a) retranscrire de courts extraits (+/- 2 minutes) de journaux radio authentique belges néerlandophones sans faute qui nuit à la communication
 - b) mettre en relation, appliquer et expliquer la grammaire utilisée dans ces extraits
 - c) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu
 - d) comprendre un message oral authentique dans différents contextes (audio/vidéo)
4. Enrichissement lexical : comprendre et utiliser le vocabulaire à bon escient dans les activités proposées ainsi que les principes généraux de la morphologie lexicale, les expliquer et les appliquer dans des exercices ciblés et dans des productions personnelles orales et/ou écrites
5. Civilisation : faire un compte rendu réflexif oral et écrit de son séjour linguistique obligatoire et le présenter
6. Textes : comprendre, analyser brièvement et résumer les textes proposés oralement et/ou par écrit ainsi que justifier la grammaire utilisée
7. Prononciation :
 - a) prononcer sans équivoque les différents sons du néerlandais
 - b) identifier et nommer les signes phonétiques de ces sons
 - c) prononcer les assimilations sans hésitation en justifier l'usage
 - d) placer correctement et justifier les accents toniques
8. Lecture : comprendre le sens général de romans, en résumer le contenu brièvement oralement et en faire une brève analyse
9. Explication de textes : répondre à des questions en langue-cible et synthétiser les idées générales oralement et/ou par écrit sans faute qui nuit à la communication

Le stage linguistique: durant deux semaines, les étudiants effectuent un stage dans une école flamande ou néerlandaise et séjournent sur place (en famille d'accueil) afin principalement d'observer divers cours mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistantat. Ils rendent un rapport écrit en néerlandais à leur retour.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1 : Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline :
Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☒ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Grammaire :

- HUITEMA R., Van Dale Grammatica Nederlands, Utrecht, Van Dale, 2011, 10e oplage, 2019.
- HUITEMA R., Oefenboek Grammatica Nederlands, Utrecht, Van Dale, 2018, 2e oplage, 2020.
- ROSEN G., Grammaire illustrée du néerlandais, Namur, Erasme, 2015.
- Rosen G., HANS J.-C., SEGHERS M., Exercices illustrés de grammaire néerlandaise Namur, Erasme, 2015.

Enrichissement lexical :

- SCHOENAERTS P. & VAN LOO H., Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen, Amsterdam/Antwerpen, Intertaal, 2008, 11e druk, 2020.
- STEEVENS J.P., Wat is dat?, Brugge, Die Keure, 2006.
- DOUTREWE S. & JANSSENS G., Hoe zeg ik het in de klas ?, Louvain-la-Neuve – Lier, Van In, 1999.

Prononciation et orthographe :

- MARTINI Y., Spelling, Uitspraak, Fonetiek, (syllabus), HeCh, 2013 + fichiers audio
- TIMMERMANS B., Klink klaar. Uitspraak van het Nederlands voor Franstaligen, Leuven, Davidfonds, 2016.
- HILIGSMANN P. & RASIER L., Uitspraakleer Nederlands voor Franstaligen, Berchem, Plantyn, 2006.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Cours ex-cathedra | ☒ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgBSt	0	0	10 %	20 %	35 %	35 %	Report	35 %	45 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'axe de 10% relatifs à l'examen oral évalué en janvier pourra être repassé en session de juin en cas d'échec en janvier moyennant une annonce claire au titulaire du cours au plus tard 15 jours avant la session tandis qu'il devra forcément être repassé en seconde session en cas d'échec en janvier ou en juin.

Toute absence à un test ou un exposé non justifiée par un certificat médical sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test ou cet exposé.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre : Néerlandais

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Allemand : langue et didactique, culture et projet linguistique (dont stage)	
Alias : LgBSt	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLLG3104	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☒ Autre (Allemand)		Nombre d'heures présentesielles : 192 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Daphné GUILLAUME (daphne.guillaume@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☒ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☒ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette unité d'enseignement est de permettre aux étudiants de perfectionner leur maîtrise de la langue afin d'atteindre un niveau suffisant sur les plans linguistique, culturel et comportemental pour donner des leçons dans la langue cible lors des stages du Bloc 2. L'étudiant-e sera capable de :

1. Grammaire – Orthographe : comprendre, expliquer, justifier (en français) ainsi qu'appliquer et synthétiser les règles grammaticales / orthographiques enseignées au cours dans le cadre d'exercices variés
2. Enrichissement lexical : comprendre, expliquer et traduire le vocabulaire étudié et l'utiliser adéquatement et spontanément dans les activités proposées
3. Prononciation : connaître les particularités phonétiques de l'allemand, transcrire et prononcer correctement les différents sons de l'allemand ainsi que placer correctement l'accent tonique
4. Audition : retranscrire un extrait d'un journal radio allemand ou de tout autre document audio ou vidéo ; donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu, y compris la langue ; maîtriser le vocabulaire rencontré
5. Explication de textes : restituer le contenu des textes vus et les résumer, les structurer et les commenter oralement / par écrit, formuler une opinion personnelle ; comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient ; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes ; lire des parties de textes vus de manière fluide
6. Civilisation : assimiler et restituer les notions de culture abordées
7. Littérature : restituer par écrit ou oralement le contenu des nouvelles / romans lus en classe et à domicile, les analyser et formuler une opinion personnelle
8. Activités extra-muros (en fonction de la demande extérieure): mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations et projets linguistiques et culturels
9. Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience de stage linguistique

Contenu de l'activité

L'étudiant-e doit posséder, au départ, le « minimum essentiel » pour comprendre et s'exprimer correctement dans la langue. Sa prononciation doit être satisfaisante et il est fortement recommandé qu'il maîtrise les 4 compétences – écouter, parler, lire, écrire – ainsi que les structures grammaticales et le vocabulaire tels que définis dans les programmes de l'Enseignement Secondaire Supérieur.

Le cours d'allemand travaille les 4 compétences (parler, écrire, écouter et lire) et est construit comme suit :

1. Grammaire - Orthographe : révision systématique de la grammaire de base et multiples exercices écrits en classe et à domicile.
2. Enrichissement lexical : apprentissage du vocabulaire de la vie quotidienne (révision et approfondissement des thèmes du programme des cours de langues de l'enseignement secondaire général inférieur) : exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.
3. Prononciation : Étude du système phonétique allemand (accentuation, voyelles et consonnes, particularités phonétiques de début et de fin de mots); lecture et écriture phonétiques de mots ; travail ciblé sur les difficultés de prononciation principales pour un apprenant francophone
4. Audition : Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de documents audio ou vidéo (semi-)authentiques avec des contenus variés (culture, actualité allemande et internationale, ...)
5. Explication de textes : Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, ...) avec exploitation écrite ou orale (notamment des présentations orales ou des discussions), exploitation lexicale et grammaticale, résumé, analyse et formulation d'opinion
6. Civilisation : activités d'expression écrite et orale et de réflexion autour du stage linguistique et des notions de civilisation allemande et de géographie vues au cours
7. Littérature : Lecture et découverte de la littérature enfantine et de diverses nouvelles et romans contemporains
8. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif), excursion d'un jour dans une ville flamande, allemande ou anglaise (voyage de section)
9. Le stage linguistique : durant deux semaines, les étudiants effectuent un stage dans une école allemande et séjournent sur place afin principalement d'observer divers cours mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistantat. Ils rendent un rapport écrit en allemand à leur retour.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline: maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Comme expliqué dans les rubriques précédentes, l'UE cible l'acquisition des stratégies, savoirs et savoir-faire linguistiques nécessaires à la maîtrise des 4 compétences (parler, écrire, écouter et lire) ainsi que l'acquisition de savoirs culturels. Une place importante est également accordée à la dimension didactique de l'enseignement de l'allemand (par ex. être capable de justifier et d'expliquer les règles grammaticales, de transposer les apprentissages pédagogiques et didactiques acquis dans d'autres UE à des activités écrites ou de prise de parole en lien avec le cours d'allemand).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|---|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☒ Autres : documents théoriques distribués par l'enseignant.e | |

Sources bibliographiques principales

Grammaire :

- Guide de grammaire allemande, Schumacher-Bouillon, De Boeck 2007
- La grammaire allemande par les exercices, R. Bunk, Y. Debans, Casteilla 2007
- Übungsgrammatik für die Grundstufe, A2-B2, F. Klammer/E. Heilmann, Verlag Liebaug-Dartmann 2007
- A Grammatik, B Grammatik, Schubert 2015
- Grammatik aktiv, Cornelsen 2017

Dictionnaires :

- traductifs : Harrap's Universal Wörterbuch, Grand Dictionnaire Allemand Hachette Langenscheidt; dictionnaires en ligne <https://de.langenscheidt.com/deutsch-franzoesisch>; <https://de.pons.com>
- explicatif : Duden Universal Wörterbuch (<https://www.duden.de>)

Vocabulaire :

- Le mot et l'idée, Allemand, Marhuenda M., Ophrys 2020

Phonétique :

- Praxisbuch Phonetik, Aussprachetraining für Deutsch als Fremdsprache, Daniela Niebisch 2016 / E-Book www.phonetik-deutsch.de/das-praxisbuch-phonetik

Magazine :

- Deutsch Perfekt

Internet :

- Deutsche Welle: <http://www.dw-world.de>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☒ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgBSt	0	0	10 %	10 %	40 %	40 %	Report	40 %	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'axe des 10% relatifs à l'examen oral dispensatoire du Q1 pourra être repassé en session de juin (Q2) et en seconde session moyennant une annonce claire au titulaire du cours via Teams au plus tard 15 jours avant la session.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre : Allemand

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

1. Toute absence à un test / exposé, non justifiée par un certificat médical, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test/exposé.

2. Les précisions et les commentaires dispensés oralement au cours et les documents de travail écrits distribués font partie intégrante de la matière sur laquelle porte l'évaluation.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'ens. supérieur	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLLG3105	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 60 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Marie KLINKENBERG (marie.klinkenberg@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☒ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1^{re} année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maîtrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maîtrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littérature de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

De façon accessoire, des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en autonomie en ce qui concerne la maîtrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière mais ne seront travaillés et évalués qu'en contexte de compréhension et/ou de production de textes.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☒ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☒ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☒ Exposé par l'étudiant.e | ☒ Résolutions de problèmes | ☒ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☒ Observations de pratiques / de terrain |
| ☒ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☒ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	0	20 %	0	0	80 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maîtrise de la langue. La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maîtrise de la langue. Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLLG3106	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 30 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Corentin.Tresnie@uliege.be (corentin.tresnie@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échut, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. Équité comprend trois dimensions qui sont intégrées:

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Le cours d'Équité interroge certains aspects de la fonction d'enseignant et de l'éducation scolaire en FWB, à travers plusieurs grilles de lecture au sujet de l'équité et des inégalités. Les thématiques choisies se concentrent plus particulièrement sur l'école, de la maternelle à la 3^e année de l'enseignement secondaire (soit ce qui relève du tronc commun).

Ce cours s'inscrit dans la ligne du prescrit du Décret modifiant le décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants (D. 02-12-2021 ; M.B. 02-02-2022) et plus spécifiquement de certains des objectifs repris à l'article 5 §1^{er} :

- > Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- > Faire évoluer ses pratiques dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- > (...) faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent également dans le prescrit déontologique du Serment de Socrate : « Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des élèves qui me sera confié ».

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième: Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☐ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Un support de cours (diaporama projeté) sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Des exercices formatifs en ligne seront proposés.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLLG3107	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentielles : 36 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Géraldine BRAUSCH (geraldine.brausch@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : L'enseignant, acteur culturel
- [Activité 2](#) : L'enseignant, acteur social
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur institutionnel

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☒ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Identifier ses identités multiples (sphères privée, publique, socio-professionnelle) et en évaluer l'impact sur son identité professionnelle.

Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant tel qu'il est envisagé aujourd'hui.

Expliquer le rôle de l'Ecole par rapport à la société et à l'Etat (rapports sociaux et institutionnels).

Expliquer le cadre légal qui définit les valeurs et objectifs de l'Ecole et de l'Etat belge.

Adopter un regard critique sur l'Ecole et le métier d'enseignant en observant et/ou en analysant la diversité des pratiques scolaires et en les confrontant au cadre légal sur les plans institutionnel, social et culturel.

Sélectionner et analyser des alternatives aux pratiques observées qui permettraient de rencontrer les attendus des textes légaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
- Sociologie de l'éducation
- Philosophie de l'éducation
- Éthique, déontologie et législation scolaire
- Pratiques citoyennes
- Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés)

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Iden	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation sera constituée d'un examen oral. Les trois enseignant.es seront présent.es et évalueront les étudiant.es de façon intégrée. La note de cet examen sera une note unique et conjointe, établie par les trois enseignant.es.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3		- Langues germaniques	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1 ☐
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur culturel		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence. "Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle." Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA "acteur culturel".

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de mise en oeuvre du PECA, l'AA « acteur culturel » a pour objectifs :

- de découvrir le cadre institutionnel défini par le référentiel afin de circonscrire le champ d'action de la fonction,
- d'initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation,
- de découvrir les différents collaborateurs de terrain et d'envisager quelques premières piste d'action pour le développement de séquences d'enseignement permettant l'ouverture aux arts et à la culture .

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Langues germaniques	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1 ☐
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge : un Etat de droit démocratique et pluraliste. Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique. Avec l'apport des sciences et de la philosophie sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement. Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'explicitier les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.
- Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :
 - o Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes (focus sur 3 discriminations majeures : celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ;
 - o Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.
- Prendre acte de l'importance, en tant qu'acteur social, des pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs démocratiques et pouvoir en imaginer d'autres qui le permettraient.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :

- Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
- Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :

- Articles de presse scientifique et généraliste
- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Langues germaniques	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur institutionnel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA "L'enseignant, acteur institutionnel" poursuit un double objectif. Il a d'abord pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école (membres de l'équipe éducative, élèves, parents), à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique. Sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.

Le cours vise donc le développement de connaissances et d'attitudes professionnelles nécessaires au développement des compétences submentionnées.

Le cours sera articulé comme il suit :

1. travail de chaque thématique débute par l'expression individuelle (par écrit) des conceptions initiales des étudiants sous la forme de diverses activités d'introduction. Une confrontation collective de ces Le conceptions s'ensuit.
2. La formalisation théorique arrive dans un second temps sous la forme d'une présentation ou lecture du texte de réflexion ou de référence correspondant (ou document vidéo), accompagnée elle aussi d'un échange collectif. Une tâche est toujours donnée avant et pour approcher le document.
3. En lien direct avec chaque thématique abordée, les étudiants sont invités à se positionner en tant que futur professionnel afin d'entamer le travail de construction des attitudes professionnelles visées par la formation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

Expliquer, en utilisant correctement le vocabulaire en vigueur, l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB. Nommer quelques textes qui régissent la profession (le décret Missions, les livres 1 et 2 du Code de l'Enseignement, le Pacte pour un enseignement d'excellence, le décret inscription, les projets d'établissement ...), en expliquer les objectifs spécifiques et citer les moyens pédagogiques décidés par le législateur pour atteindre ces objectifs, moyens auxquels l'enseignant est soumis dans le cadre de l'exercice de son métier.

Expliquer en quoi le système éducatif en FWB est discriminatoire.

Définir les contours de son identité professionnelle en faisant référence aux 4 compétences de l'enseignant définies dans l'Avant-projet de Décret de septembre 2021, modifiant le Décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Baye, A. (2014). Les causes structurelles de l'injustice faite par l'école aux élèves défavorisés. In Les causes structurelles de la pauvreté des enfants. Bruxelles: Colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, 12 juin 2014.

Bissonnette, S., & Gauthier, C. (2017). Pour une gestion efficace des comportements auprès des élèves en difficulté. En ligne : <https://www.taalecole.ca/gestion-efficace-comportements/>

Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2017). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal : Chenelière Education.

Bocquillon, M., Derobertmasure, A., & Demeuse, M. (2019). Guide pour analyser les pratiques de classe. Working papers de l'INAS, 11/2019.

Connac, S. (2017). Enseigner sans exclure. La pédagogie du colibri. Paris : ESF Editeur.

Décret portant les livres 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. (2019). Moniteur belge, 3 mai, Docu 47165.

Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement. (2020). Service général de l'enseignement.

Forget, A. (2017). La différenciation dans l'enseignement : état des lieux et questionnement. Rapport commandé par le Cnesco. En ligne : <http://www.cnesco.fr/fr/differentiation-pedagogique/>

Guide pratique Parents-École : Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? (2017). Fédération Wallonie-Bruxelles.

Kahn, S. (2010). Pédagogie différenciée. Bruxelles : De Boeck

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☒ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLLG3108	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Muriel LECOQ (muriel.lecoq@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Poser les bases du développement humain pour l'étude des théories de l'apprentissage jusqu'à 16 ans.

Démontrer la maîtrise des contenus définis.

Contenu de l'activité

- Les grandes théories du développement humain.

- Développement : débuts de la vie ; développement physique, moteur, socio-affectif (la théorie de l'attachement), de la personnalité et de l'identité, cognitif, du langage ; stades de Piaget : petite enfance 0 - 2 ans- âge préscolaire, âge scolaire 6 -16 ans.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales : Psychologie de l'éducation.

Formation à et par la communication : communication verbale en situation professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : documentaires, reportage et capsules video | |

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles: DeBoeck
Boyd, D. , Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines
Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éds.
Piaget, J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France.
Masson, M. (2019). Rythmes et besoins de l'enfant.
Osterrieth, P. (1997), Introduction à la psychologie de l'enfant, Bruxelles : De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Autre : Analyse de documentaires , reportages et capsules vidéos. | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLLG3109	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 24 h	
Enseignant(e)-référént(e) d'UE : Muriel LECOQ (muriel.lecoq@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaître l'histoire et les bases des grands courants de la psychologie de l'apprentissage.

Acquis théoriques :

Les concepts de base relatifs à l'apprentissage.

Le fonctionnement de la mémoire.

L'évolution de la conception de l'apprentissage.

Les styles d'enseignement.

Les conditions d'efficacité d'un apprentissage.

Contenu de l'activité

Qu'est-ce qu'apprendre ? Comment apprenons-nous ? Le fonctionnement de la mémoire.

Les concepts de base relatifs à l'apprentissage.

L'affect dans l'apprentissage et théorie de la motivation.

Comment enseigner ? Les styles et méthodes d'enseignement.

L'évolution de la conception de l'apprentissage dans les doctrines éducationnelles.

Behaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme, romantisme, empirisme...

Les conditions d'efficacité d'un apprentissage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.

Méthodologie d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.

Processus d'apprentissage.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|--|
| ☐ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☒ Portefeuille de lectures |
| ☐ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☒ Autres : Documentaires, reportages et capsules video. | |

Sources bibliographiques principales

Olivier, H., & Grégoire, B. (2018). Le Cerveau et les apprentissages. Paris: Nathan (Les Repères pédagogiques).

Stordeur, J. (2017). Comprendre, apprendre, mémoriser: les neurosciences au service de lapédagogie. De Boeck (Pédagogie et Formation).

Stordeur, J. (2012). Enseigner et/ou apprendre: pour choisir nos pratiques. De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☐ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☒ Travaux en autonomie | ☐ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☒ Autre : Analyse de documentaires, reportages et capsules video. | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Langues germaniques			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Technopédagogie	
Alias : Tpe-1	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLLG3110	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Le choix cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentesielles : 12 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Valérie SEGOND (valerie.segond@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - ☐ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - ☐ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☐ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - ☐ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - ☐ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - ☐ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - ☐ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - ☐ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'élève sera capable de :

Comprendre l'environnement numérique et ses outils.

Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.

Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel. .

Maîtriser la notion et les implications du traitement de l'information.

Stocker et manipuler (créer, lire, supprimer, restaurer, partager...) des fichiers.

Trouver une information et en vérifier la source.

Communiquer et collaborer sur des fichiers partagés et gérer les paramètres de partage.

Communiquer par mail.

Publier une information sur le web.

Utiliser les moteurs de recherche de différents types.

Comprendre l'impact écologique du numérique.

Respecter le caractère déontologique, éthique sur le plan collectif et individuel dans la communication et la diffusion des informations informatisées.

Contenu de l'activité

Première partie théorique :

L'architecture du traitement de texte et la notion d'invariant

Le traitement de l'information

L'impact écologique du numérique

Compétences PIX à valider :

Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Connaître les solutions de stockage de données (supports amovibles et services en ligne) / Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Nommer des fichiers en suivant un format donné / Enregistrement d'un document / Connaître et utiliser la corbeille (supprimer, restaurer, vider) / Connaître les éléments nécessaires à l'utilisation d'une messagerie électronique (adresse, fournisseur de service de messagerie, application) / Envoyer un courriel en maîtrisant ses différents champs (A, Cc, Cci, Objet) / Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'un courriel / Maîtriser l'échange de courriels entre de nombreux destinataires /

Connaître le principe et les modalités de partage de photos et autres documents en ligne / Publier en ligne une photo ou tout autre document / Comprendre et utiliser un agenda partagé (gérer des invitations, vérifier les disponibilités) / Interpréter et utiliser le suivi des modifications dans un document texte / Comprendre et utiliser un cloud (import, partage avec les bons droits) partagé. / Connaître les bases de l'édition collaborative d'un document partagé en ligne / Connaître les outils d'édition collaborative en ligne / Gérer les droits d'accès à un document en ligne / Télécharger et consulter un document disponible en ligne /

Connaître le vocabulaire et des outils d'auto-formation en ligne

Consulter, créer, réorganiser, mettre en forme et animer un diaporama / Copier / coller du texte et utiliser différents types de collage / Mettre en forme les caractères d'un texte (gras, taille, couleur, ...) et savoir utiliser les styles de caractères / Saisir du texte incluant ponctuation et caractères spéciaux / Connaître les pratiques favorisant la stabilité de la mise en page d'un document textuel (sauts de page, tabulations, etc.) / Définir la position et la taille d'une image dans un document textuel / Définir l'alignement et l'interligne d'un texte ; utiliser les styles de paragraphe. / Connaître les outils de traitement de texte et les formats de fichier associés. / Maîtriser la structure hiérarchique d'un texte /

Utiliser des outils de recherche, de remplacement et de statistiques dans un document textuel

Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Connaître les pratiques susceptibles d'infecter un ordinateur /

Maîtriser la configuration de la saisie au clavier

Connaître les différents moyens de connecter un ordinateur ou un smartphone à Internet

Réagir en cas d'oubli de mot de passe

Trouver le moyen d'ouvrir tout type de fichier avec tout type de logiciel

Maîtriser les gestes de base de la navigation (clic droit, double clic et raccourcis clavier)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'environnement numérique et l'utilisation des outils numériques institutionnels mis à leur disposition à la HECH.
La compréhension des notions d'architecture, des invariants et du traitement de l'information dans les outils de traitement des données.

L'utilisation et la compréhension des outils diffusés sur le web dont la recherche et l'identification des données.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| ☒ Syllabus de cours | ☐ E-Learning | ☒ Documents de travail | ☐ Portefeuille de lectures |
| ☒ Dias de projection | ☐ Ouvrage de référence | ☐ Autres : PIX | |

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens

European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu

Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Cours ex-cathedra | ☐ Activités en laboratoire | ☒ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ☐ Exposé par l'étudiant.e | ☐ Résolutions de problèmes | ☐ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ☐ Travaux en autonomie | ☒ Ateliers, travaux de groupes | ☐ Observations de pratiques / de terrain |
| ☐ Classe inversée | ☐ Projet sur le terrain | ☐ Séminaires, excursions, visites |
| ☐ Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Tpe-1	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les étudiants devront valider le parcours "Compétences de base" sur le programme PIX au terme du Q2 ou de la seconde session selon un échéancier qui sera prescrit et communiqué par l'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Partim 1 (6 heures)

Cours en présentiel et exercices individuels et en sous-groupes

Partim 2 (6 heures)

Cours en présentiel sur ordinateurs où les étudiants devront valider leur parcours "Compétences de base" sur Pix et selon les modalités de la campagne telle qu'organisée et gérée par l'enseignant.